



La Conférence française pour la biodiversité, *quelle gouvernance pour réussir ensemble ?*

Les 10, 11 et 12 mai 2010, le ministère du Développement durable crée l'événement en organisant **la Conférence française pour la biodiversité**. Cette rencontre réunira 400 personnes d'horizons divers et posera la question de la gouvernance des politiques publiques et privées de biodiversité.

Moment clé de l'Année internationale de la biodiversité, la Conférence va officiellement lancer le processus d'élaboration de la nouvelle Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB), qui se poursuivra jusqu'en 2011. Les idées qui émergeront alors, dont une partie sera lue devant le ministre d'Etat en clôture de la rencontre et dont la totalité sera consignée dans un florilège, structureront durablement les réflexions qui seront menées en aval.

Adoptant une démarche moderne et originale, le ministère entend faire de la Conférence un processus pleinement collaboratif. Il compte sur la participation de tous pour transformer l'essai, dont les représentants des communes, des départements et des régions.

Acteurs pleinement impliqués dans votre manière de croiser, au nom de l'intérêt général, les enjeux de conservation et de gestion de la biodiversité aux enjeux immédiats de développement, vous êtes tout particulièrement invités à venir exprimer votre point de vue. Que serait une politique nationale sans son application locale ?

Au moment où nous parlons de gouvernance, votre présence est essentielle !

2010, l'occasion idéale pour parler de biodiversité

2010, déclarée Année Internationale de la biodiversité (AIB) par l'ONU, s'inscrit dans un contexte qui contribue, depuis 1992, à faire de la biodiversité un enjeu majeur du développement durable. Point d'étape important, 2010 va permettre de porter un double regard sur ce qui a déjà été engagé et sur l'avenir.

Quelques dates clés :

- 1992, sommet de la Terre de Rio de Janeiro : adoption de la Convention pour la diversité biologique (CDB)
- 1994, ratification de par la France de la CDB
- 2002, sommet de Johannesburg : adoption de « l'objectif 2010 » - stopper la perte de biodiversité
- 2004, adoption par la France de sa Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB)

Les enjeux de l'Année internationale de la biodiversité selon le secrétariat de la CDB :

- renforcer la prise de conscience des citoyens sur l'importance de sauvegarder la biodiversité ainsi que sur les menaces qui pèsent sur elle ;
- sensibiliser l'opinion à propos des réalisations déjà menées à bien par les communautés et les gouvernements pour sauvegarder la biodiversité ;
- encourager les personnes, les organisations et les gouvernements à prendre les mesures immédiates nécessaires pour stopper la perte de biodiversité ;
- promouvoir des solutions innovantes pour réduire les menaces envers la biodiversité ;
- initier un dialogue entre les parties prenantes au sujet des mesures à prendre pour la période post-2010.

Les grands rendez-vous de l'année :

- **janvier** : lancement officiel de l'AIB par Achim Steiner, directeur exécutif du Programme des Nations-Unies pour l'environnement, à Berlin ;
- **mai** : Conférence française pour la biodiversité et lancement du processus de l'élaboration de la nouvelle SNB ;
- **septembre** : session spéciale de l'assemblée générale des Nations-Unies sur la biodiversité ;
- **octobre** : Xème Conférence des Parties de la CDB à Nagoya au Japon.

L'esprit de la Conférence

L'année internationale de la biodiversité va être l'occasion d'aborder cette notion complexe de biodiversité sous toutes ses dimensions. La liste des colloques, séminaires, rencontres est à ce titre très instructive, surtout au mois de mai ! Alors pourquoi choisir de participer spécifiquement à la Conférence française pour la biodiversité ?

Deux raisons au moins.

Construire ensemble

Le ministère a confié la préparation de la Conférence à un comité de pilotage ad hoc, composé d'une soixantaine de personnes, toutes porteuses d'enjeux sur la biodiversité : collectivités, entreprises, associations, établissements publics, services déconcentrés... Chacun, apportant sa vision et sa culture, contribue à faire de la Conférence une rencontre où tous se retrouveront, les élus comme les entreprises, les administrations comme les associations ou les syndicats professionnels, conformément à l'esprit du Grenelle.

Pilotée par le ministère du Développement durable, cette enceinte de dialogue et de travail préfigure l'esprit de la Conférence : **une combinaison de savoirs et d'expertises mobilisée pour construire, ensemble et autrement, le rapport de l'Homme à la biodiversité.**

Ils participent au comité de pilotage : AMF, ADF, ARF, les éco maires, AMGVF, FMVM, APVF, les PNR mais aussi CGPME, Medef, Orée, EPE, FNSEA, LPO, WWF, UICN, FNE, FNH, ONEMA, ONF, le Muséum...

Se poser les bonnes questions

Pour assurer une véritable plus-value à la Conférence, le comité de pilotage a choisi d'aborder la biodiversité sous l'angle d'une démarche cohérente mais inédite, qui prend appui sur deux pistes de lecture complémentaires.

- **La gouvernance comme enjeu**

En axant la conférence sur le thème de la **gouvernance**, comprise comme processus démocratique de prise de décision, le ministère questionne le partage des compétences entre les acteurs aux différents niveaux de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques de biodiversité.

Depuis la création des premiers outils réglementaires de protection de la nature au début du XXème siècle, les hommes n'ont pas réussi à endiguer le phénomène d'érosion de la biodiversité. Les initiatives n'ont pourtant pas manqué : l'Etat n'a eu de cesse de créer de nouveaux outils de protection, quantités de nouvelles voies se développent dans les collectivités et les entreprises, les associations n'ont jamais été aussi actives qu'aujourd'hui...

Mais à défaut d'une grammaire commune, toutes ces initiatives demeurent insuffisantes pour faire de la biodiversité un enjeu pleinement intégré dans le développement de notre société. **Ré-envisager les jeux d'acteurs, voilà donc le véritable défi pour la biodiversité !**

- **... les pressions comme points d'entrée**

Les réflexions sur la gouvernance seront contextualisées en fonction des **menaces directes** qui pèsent sur la biodiversité : perte des habitats, espèces envahissantes, pollutions et surexploitation des ressources de la biodiversité.

Affronter à bras le corps le thème des pressions permettra au final de se mettre dans une posture résolument **positive et constructive**, tournée vers la recherche de solutions, en vue d'un meilleur pilotage des initiatives en faveur de la biodiversité.

Pré-programme

Séances plénières et ateliers de travail se succéderont pendant les trois jours. Les séances plénières du lundi après-midi sont suivies d'échanges avec des discutants et avec la salle. A la date d'aujourd'hui et sous réserve des modifications apportées ultérieurement, la Conférence suivra la trame suivante :

Lundi 10 mai

Regards sur la biodiversité, des représentations aux réalisations

12h00 -14h00	Déjeuner-buffet
14h00 -14h15	Ouverture par Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat à l'Ecologie
14h15 -14h30	Introduction du président de la Conférence, ... Introduction du maire de Chamonix, Eric Fournier
14h30- 18h30	<ul style="list-style-type: none">- Vous avez dit biodiversité ? <i>Apporter un éclairage scientifique et des illustrations sur les définitions : que sont les « biodiversités » ; montrer les interdépendances entre les hommes et la biodiversité</i>- L'entrée de la nature en politique <i>Expliciter la construction sociale de la biodiversité, l'entrée de la nature en politique, mettre en perspective les représentations et les discours des différents acteurs.</i>- Paroles d'acteurs sur la gouvernance concertée de la biodiversité <i>Donner la parole à des acteurs de terrain qui se sont engagés dans des expériences de concertation et de négociation multi-acteurs sur la protection et la gestion de la biodiversité.</i>- La Stratégie nationale pour la biodiversité 2004-2009, quels enseignements en tirer ? <i>Bilan de la SNB et de ses plans d'action, point sur leur capacité à créer de l'action collective, enseignements en terme de contenu, d'objectifs, de gouvernance.</i>- La gouvernance concertée de la biodiversité : questions clés
18h30- 19h30	Conclusion de la journée
20h00- 22h00	Dîner au restaurant « Montenvers » ou à la « Calèche »

Mardi 11 mai

Pour une grammaire commune, au croisement des pressions et de la gouvernance

8h30-9h	Café d'accueil
9h -12h30	Travail créatif en ateliers thématiques pourtant sur les pressions : perte des habitats, pollutions, exploitation des ressources naturelles, espèces exotiques envahissantes. <i>Identifier les facteurs clés de succès « Gouvernance » pour chacune des menaces directes qui pèsent sur la biodiversité.</i>
12h30-14h00	Déjeuner-buffet
14h00-18h30	Poursuite des travaux en atelier
20h00- 22h00	Dîner au restaurant « Montenvers » ou à la « Calèche »

Mercredi 12 mai

La biodiversité demain, l'énoncé des possibles

8h30-9h00	Café d'accueil
9h00 –10h	Lecture des idées fortes issues des ateliers de travail et éclairage de grands témoins - débats
10h00-12h	Réflexions ouvertes sur une nouvelle Stratégie nationale : tribunes libres des grands témoins – débats
12h00	Clôture par Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat
13h-14h00	Déjeuner- buffet Retour

Ateliers parallèles de créativité

4 ateliers parallèles de créativité sont prévus. Les participants de la Conférence choisiront l'un d'entre eux, pour toute la durée du mardi 11 mai.

Quels objectifs et quelle gouvernance pour des habitats de qualité ?

Dans l'optique d'une gestion globale de la biodiversité sur l'ensemble du territoire, cet atelier :

- fera le point sur l'évolution quantitative et qualitative des différents habitats nationaux et des modes de gouvernance de ces différents habitats ;
- s'interrogera sur des évolutions souhaitables de ces modes de gouvernance, en particulier sur les niveaux de décision et les acteurs impliqués.

Préserver la biodiversité des pollutions d'origine anthropique

Cet atelier s'attachera à établir l'état des connaissances sur les expositions des différents compartiments des écosystèmes (sols, eaux et air) aux différents polluants physiques, biologiques et chimiques et à recenser les impacts connus de ces pollutions ainsi que les lacunes de la connaissance. Il abordera les enjeux de la gouvernance de ces pressions dans le but de mobiliser les participants sur la proposition de solutions pour une gouvernance qui prévienne les échecs du passé en matière de prévention de la perte de biodiversité.

Exploiter durablement les ressources naturelles renouvelables

L'atelier se concentrera sur la façon de concilier l'exploitation des ressources naturelles renouvelables et le maintien de la biodiversité, dans le respect d'une gestion durable de cette dernière. La surexploitation des ressources naturelles conduit à une perte nette de biodiversité (espèces, écosystèmes et services rendus). L'atelier permettra de passer en revue les modes de gouvernance pouvant conduire à des exploitations durables tout en préservant le capital naturel pour les générations futures en France et dans les pays tiers, avec un focus sur les milieux Mer, Forêts et Sols.

Mieux agir contre les espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes sont considérées comme une des principales causes d'érosion actuelle de la biodiversité, en particulier dans les milieux insulaires. L'introduction volontaire ou fortuite d'une espèce dans un territoire différent de son aire d'indigénat peut conduire, si les conditions lui sont favorables, à sa naturalisation, puis à son invasion, avec des conséquences souvent très importantes sur le plan environnemental, mais aussi économique et parfois sanitaire. Les actions mises en œuvre pour limiter ces invasions, qui sont actuellement accentuées par la mondialisation des échanges, combinent des mesures de prévention, de détection précoce et d'éradication, de confinement, de lutte et, lorsque c'est possible, de restauration. Leur mise en œuvre nécessite l'implication de nombreuses catégories d'acteurs : services de l'Etat, ONG, gestionnaires d'espaces, organismes de recherche, secteur privé et citoyens.

Pour en savoir plus :

www.biodiversité2010.fr

www.developpement-durable.gouv.fr

Vous souhaitez participer à la Conférence française de la biodiversité de Chamonix*, les 10,11 et 12 mai ?

Faites savoir votre intérêt auprès du ministère à l'adresse suivante :

zacharie.bruyas@developpement-durable.gouv.fr

Tél : 01.40.81.22.12

* Seuls les frais de restauration sont pris en charge par le ministère